



Étaient présents : Suzanne AUSSET, Marc BENECH, Éric BOUSQUET, Regine BREUIL, Elise LAJARRIGE, Louis CHAMBON, Jean-Claude CHEYMOL, Jean-Pierre CINQUALBRES, Jean-Marc DELBOS, Jacques DELSUC, Francois DESCOEUR, Andre DUJOLS, Jean-Marie FABRE, Patrice FALIES, Bruno FAURE, Agnes GAILLARD, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Jean-Louis LAYAC, Christian LUSSERT, Martine PANI, Jean-Noel PARRA, Marie-Pierre PARSOIRE, David PEYRAL, Marc SEPCHAT, Pascal TERRAIL

Excusés : Gilles BESSON, Jean-Yves BONY, Jean-Francois BOUSQUET, Gerard CHANCEL, Michel CONSTANT, Jean-Louis DAPON, Cecile BADUEL, Pascal ESCURE, Jean-Louis FAURE, Bruno FILIOL, Christian FOURNIER, Christian FOURNIER*, Regis JOUDRIER, Pierre MENNESSON, Albert ROCHETTE, Bernard VEYSSIERE

Représentés: Jean-Marc ANTIGNAC par David PEYRAL, Rene LAVERGNE par Bruno FAURE, Jean-Claude REBEYRE par Jean-Pierre CINQUALBRES

Ordre du Jour

- Pacte de gouvernance
 - Point sur les projets
 - Questions diverses
-

1. Pacte de gouvernance

Le Président fait la présentation du pacte de gouvernance tel que présenté lors de la conférence des maires. Il va désormais être soumis à l'approbation des conseils municipaux.

2. Points sur les projets

Il dresse un bilan d'avancement des projets en cours et précise que la prochaine session de conseil communautaire sera réservée aux orientations budgétaires 2021.

Il rappelle aux élus le lancement de l'OPAH et les encourage à adresser leurs habitants aux services de OCTEHA qui a en charge l'animation de la démarche.

3. Décisions modificatives du budget général (DECC 2020 059)

Le Président fait part à l'Assemblée de la nécessité de passer les écritures modificatives suivantes au budget général :

Dépenses d'Investissement:

ZA de St Cernin: article 2312: + 12350€

Hôtel d'entreprises: article 2313: +6825€

Gare de Drignac: article 2313: + 21 000€

Parcabout: article 2313: - 40 175€

Et pour l'opération de cession anticipée du bâtiment Lavergne:

Dépenses de Fonctionnement: 675-042: +80 140,94€

Recettes de Fonctionnement: 775: +45 139,80€

776-042: + 35 001,14€

Dépenses d'Investissement: 192-040: + 35 001,14€

Recettes d'Investissement: 2138-040: + 80140,94€

024 - 45 139,80€

→ Les membres du Conseil Communautaire valident à l'unanimité les propositions du Président.